

Cadre réservé à l'administration :

Nom de l'association :

Arrivé le :

Enregistrement :

Montant sollicité en fonctionnement :

Montant sollicité pour un projet spécifique :

DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE



2023

**A remettre en mains propres
avant le vendredi 21 octobre 2022**

(Pas d'envoi postal, ni de mél)

Au Service Culture et Vie associative,
Avenue du 8 Mai 1945 - 13120 Gardanne

Renseignements : 04 42 65 77 00

culture-vieassociative@ville-gardanne.fr

Seuls les dossiers complets seront instruits

*Dossier également téléchargeable (versions Word et PDF)
sur le portail de la Vie Associative de Gardanne : asso.ville-gardanne.fr*

Gardanne, le

A l'attention de :

Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
13120 GARDANNE

Objet : demande de subvention

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'obtention d'une subvention pour l'exercice 2023 d'un montant de :

.....EUROS.....au titre du fonctionnement.

.....EUROS.....au titre d'un projet spécifique.

Je soussigné atteste sur l'honneur de la véracité des informations sincères et authentiques transmises dans ce dossier

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Signature du Président,

Nom Prénom

Tampon de l'Association :

FICHE D'IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association (titre en entier tel qu'il a été publié au JO) :

.....

Siège social

Adresse :

.....

Code Postal : Ville

Téléphone : / / / /

Mél :@.....

Site internet :

Code APE : N° SIREN/SIRET :

Adresse de correspondance (si différente)

Adresse.....

.....

Code Postal : Ville

Personne référente à contacter pour toute question concernant ce dossier :

Nom : Prénom :

En qualité de :

Téléphone : / / / /

Mél :@.....

Buts et activités principales de l'association (à détailler)

.....

.....

.....

Public :

Nombre d'adhérents en 2022 : en 2021 : en 2020:

Montant de la cotisation annuelle : Euros

Montant de la cotisation mensuelle : Euros

Autres montants (adhésions familiales ou cours spécifiques...)

.....
.....

- Répartition des adhérents par tranches d'âge :

0 - 10 ans : 10 - 18 ans : 18 - 30 ans :

30 - 60 ans : 60 ans et plus :

Si autre principe de répartition des adhérents, merci de préciser :

.....
.....

- Nombre d'adhérents en fonction de leur lieu d'habitation :

Gardanne et Biver : Communes du Bassin minier :

Autres communes :

- Nombre d'adhérents répartis par sexe : Femmes : Hommes :

Tableau de répartition selon les âges, le lieu d'habitation et le sexe à remplir pour les associations ayant plusieurs sections :

Sections	0-10 ans	10-18 ans	18-30 ans	30-60 ans	+ de 60 ans	Gardanne Biver	Autres communes	Homme	Femme

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET TECHNIQUE

A/ Déclaration officielle de l'association :

Nom association

N° enregistrement en préfecture :

Date de déclaration en Préfecture :

Date de la dernière modification :

Date de parution au JO :

Type d'agrément :

Attribué par :

en date du :

Fédération (dossiers sport) :

N° d'affiliation :

N° licence d'entrepreneur du spectacle (dossiers culture) :

B/ Composition et fonctionnement des instances statutaires :

Nombre de personnes composant le conseil d'administration :

Date de la dernière assemblée générale :

Nombre de personnes composant le bureau :

Date du dernier renouvellement du bureau :

<p>Président Nom : Prénom..... Adresse : Code postal : Ville : Tél. :</p>	<p>Vice-Président Nom : Prénom..... Adresse : Code postal : Ville : Tél. :</p>
<p>Secrétaire Nom : Prénom :..... Adresse : Code postal : Ville : Tél. :</p>	<p>Trésorier Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Tél. :</p>

C/ Effectif de l'association en 2022

Personnel(s) salarié(s) :

	Personnel diplômé ¹		Personnel non diplômé	
	Temps complet ²	Temps partiel ³	Temps complet	Temps partiel
Encadrement de la pratique				
Gestion administrative				
Autres				

Soit un total de : personnes

Pour une masse salariale de : Euros (salaires bruts)

Et de :Euros (charges sociales)

1 Indiquer le type de diplômes (animateurs BAFA, moniteur...) + photocopies des diplômes et/ou cartes professionnelles

2 Indiquer le type de contrats

3 Indiquer le nombre d'heures

Bénévoles :

Moins de 25 ans	25 - 60 ans	Plus de 60 ans	Total

Descriptif des tâches confiées aux bénévoles :

.....

Nature des bénévoles (adhérents, parents d'adhérents, sympathisants ...)

.....

D/ Matériel et patrimoine de l'association :

Véhicule(s) Oui Non

Matériel pédagogique Oui Non

Matériel technique (action culturelle) Oui Non

Matériel informatique et audio-visuel Oui Non

Autres :

E/ Locaux utilisés par l'association :

Nombre de locaux utilisés :

Surface(s) indicatives :

Propriété de l'association Oui Non

Mise à disposition par une collectivité Oui Non

Si oui laquelle :

Loyer/an :€

Charges/an :€

Lieu (x):	Jours et créneaux d'utilisation :

FICHE CRITERES

Votre association a-t-elle participé à des manifestations organisées par la Municipalité en 2021 ou 2022? si oui lesquelles ?

.....
.....
.....

Avez-vous collaboré avec d'autres associations autour d'un projet commun en 2021 ou 2022? si oui avec quelles associations pour quels projets ?

.....
.....
.....

Votre association a-t-elle déjà fait appel au service municipal Citoyens Solidaires ? si oui autour de quels projets ?

.....
.....
.....

Quels sont les dispositifs éventuellement mis en place au sein de votre association pour valoriser et reconnaître les bénévoles ?

.....
.....
.....

Quels sont les dispositifs éventuellement mis en place au sein de votre association en matière de formation ?

.....
.....
.....

Quels sont les dispositifs éventuellement mis en place au sein de votre association pour favoriser l'inclusion ? (accessibilité, inclusion sociale...)

.....
.....
.....

Quels sont les dispositifs éventuellement mis en place au sein de votre association pour respecter la parité ?

.....
.....
.....

Quels sont les dispositifs éventuellement mis en place pour favoriser le respect de l'environnement dans votre fonctionnement quotidien ou dans les manifestations exceptionnelles ?

.....
.....
.....

Quels sont les dispositifs éventuellement mis en place au sein de votre association pour soutenir le développement numérique ?

.....
.....
.....

Pour les associations sportives :
Niveau de pratique et résultats

Indiquer les résultats sportifs pour la saison 2020/2021 ou 2021/2022

<u>Nom du sportif ou de l'équipe</u>	<u>Catégorie (U13, séniors, handisport...)</u> <u>ou tranche d'âge</u>	<u>Niveau</u> <u>(départemental, régional, national)</u>	<u>Résultats (titre, classement...)</u>

Résultats attendus pour la saison à venir

<u>Nom du sportif ou de l'équipe</u>	<u>Catégorie (U13, séniors, handisport...)</u> <u>ou tranche d'âge</u>	<u>Niveau</u> <u>(départemental, régional, national)</u>	<u>Résultats (titre, classement...)</u>

Bilan de l'année 2022

Cette deuxième partie doit vous permettre de revenir sur l'année écoulée et d'analyser la progression de votre projet associatif.

COMPTE DE RESULTATS 2022

(Encore prévisionnel, au moment du rendu du dossier)

Période concernée : du au

Comptes arrêtés au :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
01 / Achats		01/ Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau énergies)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		02/ Subvention d'exploitation	
Fournitures administratives		Ville de Gardanne : Subvention de fonctionnement Subvention spécifique	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités et spectacles		Etat (à détailler)	
		Métropole Aix-Marseille-Provence	
02 / Services extérieurs		Région	
Sous-traitance générale		Département	
Locations mobilières et immobilières		Autres commune(s)	
Entretien et réparation		Organismes sociaux (à détailler)	
Assurances		Fonds européens	
Documentation		CNASEA (emplois aidés)	
Divers		Autres (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		03/ Autres produits de gestion courante	
Publicité, publications		Cotisations	
Déplacements, missions, réceptions		Autre	
Frais postaux et de télécommunication		05/ Produits financiers	
Services bancaires		06/ Produits exceptionnels	
Divers		07/ Reprise sur amortissement et provisions	
03/ Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
04/ Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
05/ Autres charges gestion courante			
06/ Charges exceptionnelles			
07/ Dotations aux amortissements et aux provisions			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
DEFICIT A REPORTER		EXCEDENT A REPORTER	

OBLIGATOIRE : La subvention 2022 obtenue de la ville de Gardanne de€ représente% du total des produits (montant demandé/total des produits) x 100

FICHE BILAN PROJET SPECIFIQUE

Fiche bilan à remplir obligatoirement si vous avez mené en 2022 une action ayant donné lieu au versement d'une subvention spécifique par la ville. Vous devez renseigner cette fiche qu'il s'agisse d'une subvention obtenue au titre de l'organisation d'une manifestation comme d'un projet d'investissement. Merci de joindre toute information complémentaire concernant le déroulement de cette opération (articles de presse, justificatifs de dépenses...)

Rappel de l'action ou du projet d'investissement

.....
.....
.....
.....

Date et lieu :

.....
.....

Public touché par l'action ou concerné par l'investissement :

Age :

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

Résultats obtenus :

.....
.....
.....

Votre évaluation du projet (indicateurs quantitatifs et qualitatifs) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

BILAN FINANCIER DE L'ACTION

Concerne l'éventuelle action exceptionnelle ou projet d'investissement mené(e) par votre association en 2022 et qui aurait été subventionné(e) par la ville.

Nous vous demandons de joindre les justificatifs des dépenses

Si vous souhaitez rendre compte d'un autre type d'action, merci de le faire sur une fiche annexe.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
	Subventions :	
	Ville de Gardanne
	Autre(s) Ville(s) :
	Conseil Départemental 13 :
	Conseil Régional PACA :
	Métropole Aix Marseille Provence :
	Etat :
	Autres :
	Ressources propres :	
	Billetterie :
	Buvette :
	Cotisations :
	Autres :
TOTAL :		TOTAL :

OBLIGATOIRE : La subvention 2022 obtenue de la ville de Gardanne de€ représente% du total des produits (montant demandé/total des produits) x 100

Perspectives de l'année 2023

La subvention de fonctionnement permet de financer la gestion courante et globale de l'association conformément à son objet social. Elle peut être renouvelable.

La subvention par action ou d'investissement permet de financer une activité, un projet spécifique, certains équipements de l'association. L'aide est conditionnée à la réalisation et au bon fonctionnement de cette activité, de ce projet ou de cette acquisition.

Montant de la demande de subvention de fonctionnement :

.....

Montant de la demande de subvention spécifique :

.....

FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL 2023

Cette dernière partie doit vous permettre d'exposer vos projets pour l'année prochaine. C'est à cette occasion que vous devez indiquer à quels objectifs est destinée la subvention de fonctionnement, et quelles sont vos priorités et vos projets nouveaux.

A / Programme des activités prévues pour 2023

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

B / A quels objectifs va répondre prioritairement l'éventuelle obtention de la subvention de fonctionnement?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Période concernée : du au

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
01 / Achats		01/ Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau énergies)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		02/ Subvention d'exploitation	
Fournitures administratives		Ville de Gardanne : Subvention de fonctionnement Subvention spécifique	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités et spectacles		Etat (à détailler)	
02 / Services extérieurs		Métropole Aix Marseille Provence	
Sous-traitance générale		Région	
Locations mobilières et immobilières		Département	
Entretien et réparation		Autres commune(s)	
Assurances		Organismes sociaux (à détailler)	
Documentation		Fonds européens	
Divers		CNASEA (emplois aidés)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres (à détailler)	
Publicité, publications		03/ Autres produits de gestion courante	
Déplacements, missions, réceptions		Cotisations	
Frais postaux et de télécommunication		Autre	
Services bancaires		05/ Produits financiers	
Divers		06/ Produits exceptionnels	
03/ Impôts et taxes		07/ Reprise sur amortissement et provisions	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
04/ Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
05/ Autres charges gestion courante			
06/ Charges exceptionnelles			
07/ Dotations aux amortissements et aux provisions			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
DEFICIT A REPORTER		EXCEDENT A REPORTER	

OBLIGATOIRE : La subvention de fonctionnement demandée à la ville de Gardanne de€ représentera% du total des produits (montant demandé/total des produitsx100)

Attention : Le total des dépenses doit être égal au total des recettes

SUBVENTION SPECIFIQUE 2023
**(DESCRIPTION DU PROJET SPECIFIQUE
OU DU PROJET DE MANIFESTATION)**

Si vous demandez une subvention spécifique

Vous devez remplir cette fiche pour présenter un projet spécifique, une manifestation exceptionnelle ou un projet d'investissement. Cette demande est facultative, mais doit être demandée en même temps que la subvention de fonctionnement dans le cadre d'un projet bien précis.

Nous vous demandons de joindre les devis

Présentation de l'action

Intitulé de la manifestation ou de l'action ou description du projet

.....
.....

Date prévue si manifestation :

Lieu(x) de réalisation :

Description de l'action :

.....
.....

Durée de l'action :

.....

Type de public ciblé:

.....
.....

Moyens mis en œuvre pour l'organisation de la manifestation

Nombre de bénévoles :

Nombre de salariés :

Nombre d'exposants ou participants pressenti :

Partenaires du projet :

Nombre de spectateurs attendus :

Entrées payantes : Oui Non

Si oui montant de l'entrée :

Inscriptions payantes : Oui Non

Si oui montant de l'inscription :

Résultats attendus :

.....
.....

Critères et moyens d'évaluation de l'action (indicateurs quantitatifs et qualitatifs):

.....

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET SPECIFIQUE

Rappel du nom de l'action prévue en 2023 :

.....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Charges spécifiques à l'action Achats Prestations de service Matières et fournitures Services extérieurs Locations Entretien Assurances Autres services extérieurs Honoraires Publicité Déplacements, missions Charges de personnel Salaires bruts Autres charges de personnel Autres frais généraux		Ressources propres Vente Autres produits Cotisations Subventions demandées Ville de Gardanne Etat Métropole Aix Marseille Provence Région Département Autres communes Organismes sociaux Fonds européens Emplois aidés Autres recettes attendues.	
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	
Emploi des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature Mise à disposition (biens et prestations) Personnel bénévole		Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

OBLIGATOIRE : La subvention demandée pour l'année 2023 à la ville de Gardanne de€ représentera% du total des produits (montant demandé/total des produits) x 100

Nous vous demandons de joindre les devis qui ont servi à l'élaboration du plan de financement

Attention : Le total des dépenses doit être égal au total des recettes

AGRAFER ICI
LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL

ELEMENTS DE RAPPEL

Si votre activité nécessite le versement d'un acompte sur la subvention demandée, merci d'adresser un courrier circonstancié justifiant cette nécessité lors de votre dépôt de demande de subvention.

Ce dossier doit être utilisé par toute association loi 1901 sollicitant une subvention de la municipalité de Gardanne. Il concerne la participation financière de la ville au fonctionnement annuel de l'association ou/et le financement d'actions spécifiques.

Une subvention ne sera jamais attribuée spontanément; il vous appartient donc d'en faire la demande.

Le dossier doit être sur format A4 uniquement, pas agrafé ni relié.

Ce dossier de demande de subvention compte trois parties.

La première, essentiellement descriptive, est conçue pour vous permettre de mieux faire connaître votre association.

PREMIERE PARTIE

- Fiche d'identification de l'association
- Renseignements d'ordre administratif
- Personnel et patrimoine de l'association
- Soutien matériel de la ville
- Fiche critères
- Pour les associations sportives, niveau de pratique et résultats

Dans la deuxième partie du document, vous êtes invité à rendre compte de votre activité globale en 2022

DEUXIEME PARTIE

- Activités 2022
- Compte de résultats 2022
- Bilan de l'action spécifique
- Bilan financier

Dans la troisième partie, vous devez présenter votre projet global pour l'année prochaine

TROISIEME PARTIE

Activités prévisionnelles 2023	<input type="checkbox"/>
Budget prévisionnel 2023	<input type="checkbox"/>
Subvention spécifique 2023	<input type="checkbox"/>
Budget prévisionnel 2023	<input type="checkbox"/>

LETTRE DE DEMANDE OFFICIELLE ET PIECES COMPLEMENTAIRES

N'oubliez pas de joindre ***les pièces d'information complémentaires et votre courrier de demande de subvention***, signé du président et du trésorier de l'association et tamponnée.

Vérifiez à cette étape que les sommes demandées pour la subvention de fonctionnement et la subvention spécifique correspondent bien aux sommes reprises dans votre budget prévisionnel 2023.

PIECES A FOURNIR À L'APPUI DE VOTRE DOSSIER

Toutes les pièces indiquées ci-dessous sont à fournir obligatoirement. Tout dossier incomplet ne pourra être déposé et risque donc de ne pouvoir être pris en considération avant les dates limites.

☑ Pour les associations sollicitant une subvention inférieure à 23 000 € :

Le courrier sollicitant le soutien financier de la municipalité de Gardanne, complété, daté, signé et précisant les (ou les) montant(s) sollicité(s). (voir modèle ci-joint) page 1	<input type="checkbox"/>
Liste des membres du CA	<input type="checkbox"/>
Copie du PV de la dernière Assemblée générale	<input type="checkbox"/>
Police ou contrat d'assurance	<input type="checkbox"/>
Compte de résultat de l'année précédente (signé)	<input type="checkbox"/>
Budget prévisionnel détaillé de l'association (signé)	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (RIB) lisible et agrafé à l'endroit indiqué	<input type="checkbox"/>
Relevé de banque compte courant juin et septembre	<input type="checkbox"/>
Relevé de banque compte sur livret ou autres	<input type="checkbox"/>
Diplôme sportifs et/ou cartes professionnelles	<input type="checkbox"/>
Statuts à jour	<input type="checkbox"/>
Récépissé de la dernière déclaration en sous-préfecture	<input type="checkbox"/>
Déclaration au JO	<input type="checkbox"/>

☑ Pour les associations sollicitant une subvention de fonctionnement supérieure à 23 000 Euros, les mêmes pièces que les associations sollicitant une subvention inférieure à 23 000 euros (voir ci-dessus), plus :

Comptes rendus financiers et moraux approuvés par l'AG	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

☑ Pour les associations ayant reçu plus de 153 000 € de subventions 2022, les mêmes pièces que les associations sollicitant une subvention supérieure à 23 000 euros (voir ci-dessus), plus :

Rapport 2021 du commissaire aux comptes nommé par l'assemblée générale de l'association	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

☑ Pour les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et ayant reçu plus de 50 000 € de subventions, les mêmes pièces que les associations sollicitant une subvention supérieure à 23 000 euros (voir ci-dessus), plus :

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature (article 20 de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006)	□
--	---

IMPORTANT A NOTER

- Seules peuvent obtenir une subvention de fonctionnement les associations déclarées depuis plus d'un an.

- Il est rappelé que toute association bénéficiant d'une subvention des pouvoirs publics peut être **soumise à un contrôle de l'utilisation des fonds** mis à sa disposition. (Lois du 30 octobre 1935, du 6 février 1992, du 29 janvier 1993, du 12 avril 2000).

- Il est impératif de remplir **le plus complètement possible cet imprimé** et d'y joindre toute justification et tout élément d'information utile permettant aux élus de statuer en toute connaissance de cause (Cf liste des pièces à joindre).

- Pour toute éventuelle subvention reçue en vue d'une dépense déterminée (subvention spécifique pour une manifestation ponctuelle, un investissement ou une qualification à une compétition nécessitant un déplacement) **l'association devra transmettre tout justificatif** permettant de juger de la réalisation de cette action. Aucun versement ne sera effectué sans cela.

- Il est rappelé qu'en vertu du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, **il est fait obligation, lors de l'octroi d'une subvention publique dont le montant excède un seuil fixé à 23 000 euros, de conclure une convention** entre la personne publique qui octroie la subvention et la personne privée qui en bénéficie. Cette convention doit définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.